

❖ L'avifaune

■ Caractéristiques générales

A travers le monde, on compte environ 10 000 espèces d'oiseaux différentes. Ils constituent un pan remarquable du règne animal par leur faculté de voler et peuplent tous les milieux terrestres depuis les glaces des pôles jusqu'aux forêts équatoriales. Ceci s'explique par des adaptations anatomiques, physiologiques et comportementales (phénomènes de migrations) variées. Les espèces rencontrées en Europe appartiennent à un domaine biogéographique dénommé Paléarctique occidental : celle-ci regroupe l'ensemble de l'Europe, de l'Afrique du nord jusqu'au Sahara central, du Moyen-Orient jusqu'à la frontière de l'Iran ainsi que les Açores, Madère, les Canaries, les îles du banc d'Arguin en Mauritanie et les îles du Cap-Vert. Le Paléarctique occidental forme une unité faunistique plus naturelle que l'Europe seule étant donné que le Sahara et le désert d'Arabie forment la véritable frontière méridionale de l'« Europe » et non la Méditerranée. Il accueille environ 800 espèces différentes dont 400 peuvent être observées en France (300 nicheurs et une centaine d'espèces qui ne sont observées qu'en hiver et/ou en migration).

La Sterne arctique (*Sterna paradisaea*) détient le record de kilomètres parcourus annuellement : elle niche autour du pôle nord et passe l'hiver dans le pôle sud ce qui lui fait parcourir environ 40 000 kilomètres par an.

■ Le calendrier ornithologique

Il se divise en deux périodes distinctes : la période nuptiale pendant laquelle les espèces accomplissent leur cycle de reproduction (parades, construction du nid, ponte et élevage des jeunes) et la période internuptiale qui correspond aux migrations et à l'hivernage. Les trajets migratoires sont de deux types : celles depuis l'aire de reproduction vers la zone d'hivernage est dite post-nuptiale et se déroule entre les mois d'août et de décembre selon les espèces. Les trajets de retour vers les zones de reproduction sont dits pré-nuptiaux et s'étalent entre la fin janvier et le mois de mai. Les aires d'hivernage permettent aux oiseaux de reconstituer leurs réserves énergétiques en vue de leur retour vers les sites de reproduction.

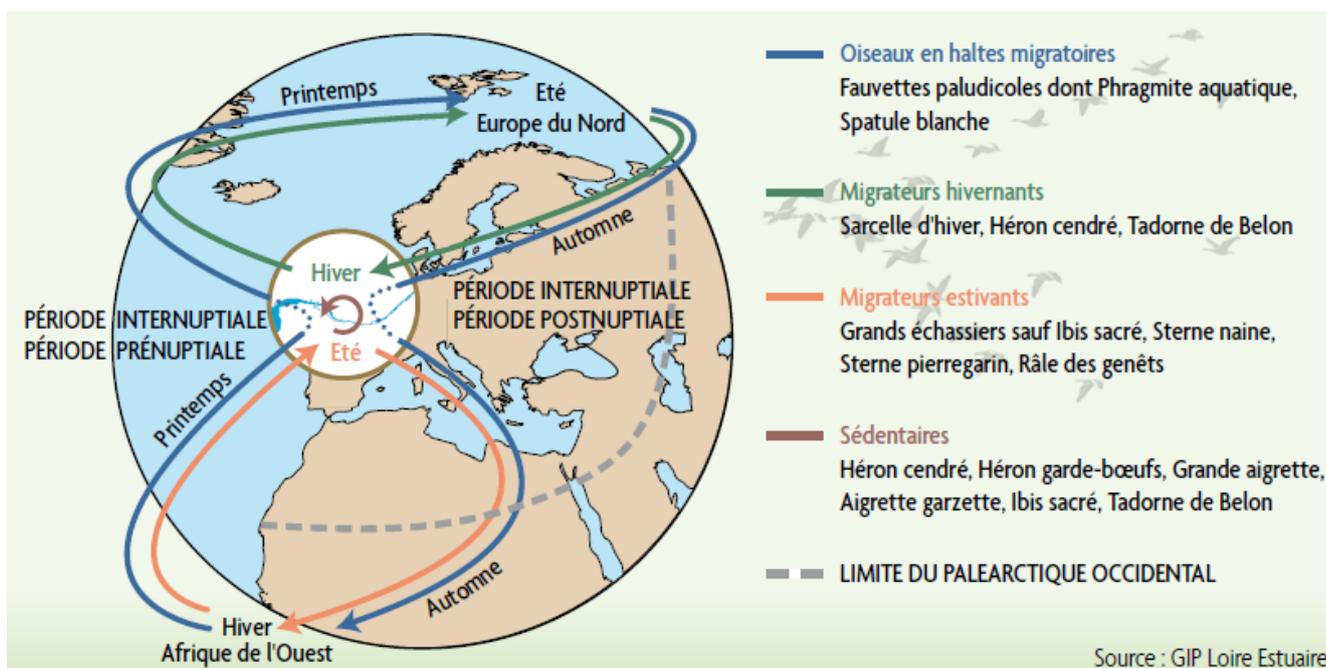


Figure 47 : Schéma du cycle biologique annuel d'une population d'oiseaux migrateurs
(Source : GIP Loire Estuaire).

Certaines espèces, les sédentaires, accomplissent l'intégralité de leur cycle biologique sur les mêmes zones, au contraire des migrateurs qui occupent des secteurs géographiques distincts pour leur reproduction et leur hivernage.

Les migrateurs ont un régime alimentaire qui les rend dépendants des milieux où ils vivent. Durant la mauvaise saison, ils sont donc contraints de quitter leurs sites de nidification pour une raison de survie. A l'inverse, les sédentaires sont capables de modifier leur régime alimentaire et donc de limiter leurs déplacements.

Les populations d'oiseaux accueillies en baie du Mont-Saint-Michel sont, pour la plupart, présentes seulement une partie de l'année, en haltes migratoires ou en hivernage. La situation géographique de la baie, l'immensité de son estran et les zones de quiétudes existantes en font un site privilégié pour ces espèces, en particulier pour les limicoles, terme désignant l'ensemble des espèces qui fouillent la vase à la recherche de leur nourriture. Les anatidés, qui correspondent aux différentes espèces de canards, d'oies et de cygnes, sont également bien représentés tout comme les laridés (mouette, goélands et sternes). Il convient enfin de mentionner le passage remarquable en automne de centaines de milliers de passereaux au niveau des falaises de Carolles.

En revanche, du point de vue de la reproduction, la baie fait figure de site aux capacités moindres, notamment dans la partie terrestre où l'état de conservation des habitats n'est pas toujours propice à l'installation des espèces.

■ Etat des connaissances sur le site

La baie du Mont-Saint-Michel est une zone humide d'intérêt international pour les oiseaux d'eau, comme site d'hivernage et de halte migratoire. Chaque année à la mi-janvier, ce sont ainsi entre 100 000 et 150 000 oiseaux qui y sont dénombrés, essentiellement des laridés et des limicoles et dans une moindre mesure des anatidés. Lors des vagues de froid hivernales, la baie du Mont-Saint-Michel joue parfois un rôle primordial de refuge climatique. Ceci se traduit alors par un accroissement temporaire et parfois considérable des effectifs d'oiseaux, notamment d'anatidés. Dans le cas inverse, lors d'hivers particulièrement rigoureux sur le site, les oiseaux peuvent également désertier la zone.

❖ Les limicoles

La Baie accueille en hiver parmi les plus importants stationnements de limicoles en France : autour de 50 000 oiseaux, soit un peu moins de 10 % des effectifs hivernant sur le littoral français (Mahéo 2001, 2002, 2003, 2004, 2005). Lors des transits migratoires, c'est un lieu de passage très important pour les limicoles, mais, sauf pour quelques espèces qui passent massivement en quelques jours, il est difficile de connaître précisément le nombre d'oiseaux qui s'arrêtent plus ou moins longtemps sur le site de mars à mai et de juillet à octobre (Beaufils, 2001). On peut toutefois affirmer que les effectifs de plusieurs espèces de limicoles atteignent voire dépassent régulièrement les seuils d'importance internationale, que ce soit en hivernage ou en passage migratoire (Le Mao *et al.*, 2004). C'est notamment le cas des espèces suivantes :

- ✓ Grand Gravelot (migration),

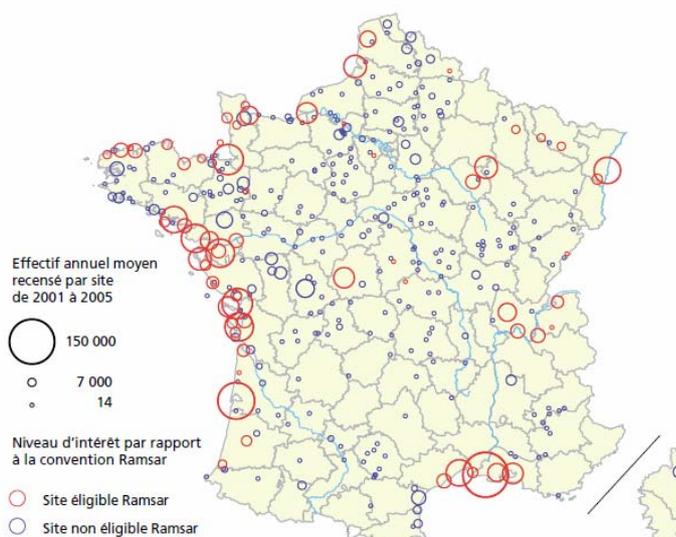


Figure 48 : Les principaux sites d'accueil d'oiseaux d'eau en France en hiver (Source : LPO-IFEN).

- ✓ Pluvier argenté (hivernage / migration),
- ✓ Bécasseau maubèche (hivernage)
- ✓ Bécasseau sanderling (migration)
- ✓ Bécasseau variable (hivernage / migration)
- ✓ Barge à queue noire (hivernage / migration).

❖ Les anatidés

Pour ce qui est des anatidés, la baie du Mont-Saint-Michel accueille entre 10 000 et 20 000 oiseaux en hivernage. La Bernache cravant y atteint régulièrement des effectifs d'importance internationale avec environ 2500 individus chaque année. La ZPS constitue également une halte migratoire pour un nombre conséquent d'anatidés en transit, sans qu'il soit réellement possible de quantifier le phénomène. Il est vraisemblable que cela concerne au moins plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux, principalement la Macreuse noire, le Tadorne de Belon, le Canard pilet, le Canard souchet, le Canard siffleur et la Sarcelle d'hiver (Beaufils, 2001).

En ce qui concerne le tadorne de Belon, la baie est depuis la fin des années 1990 un lieu de regroupement d'importance internationale avant le départ pour la mue vers la mer des Wadden. Les effectifs estivaux, notamment en juin-juillet, peuvent alors être nettement plus importants que les effectifs hivernaux (Beaufils, *comm. pers.*). C'est aussi un site de grande importance à l'échelle internationale pour la mue estivale de la macreuse noire.

❖ Les autres espèces

La ZPS joue aussi un rôle important pour quelques autres espèces. Ainsi, la baie du Mont-Saint-Michel constitue probablement une escale migratoire pour près de 1 % de la population ouest-européenne de spatule blanche, mais aussi pour une proportion significative de la population européenne de sterne caugek, de sterne pierregarin, et peut-être de sterne naine. Par ailleurs, la baie constitue peut-être encore une zone de dispersion post-nuptiale d'intérêt international pour le puffin des Baléares, puisqu'elle a vu stationner jusqu'au début des années 2000 au moins 1 % de la population totale de cette espèce actuellement très menacée au niveau mondial.

❖ Les nicheurs

En période de nidification, la ZPS abrite d'importantes colonies d'oiseaux marins, malgré un déclin marqué de celles-ci depuis quelques années (en particulier sur l'île des Landes). Les îlots de la baie abritent ainsi une part importante des populations françaises de Grand Cormoran (entre 4 et 6 % de la sous-espèce littorale) et de Cormoran huppé (entre 6 et 8 %). La baie est aussi un site important au niveau national pour la reproduction du Tadorne de Belon (3 % des nicheurs français) et du Gravelot à collier interrompu (3 % des nicheurs français).

D'après : MOREL R., DEPONTALLIER L. & BARGAIN B., 2007, Evaluation de la ZPS Baie du Mont-Saint-Michel in Evaluation des zones de protection spéciale du Morbihan et des nouveaux sites bretons, Bretagne vivante-SEPNB, 220 p.



Bécasseau variable



Tadorne de belon



Barge à queue noire

■ Le rythme biologique des limicoles, des anatidés et des laridés hivernant

❖ Les limicoles

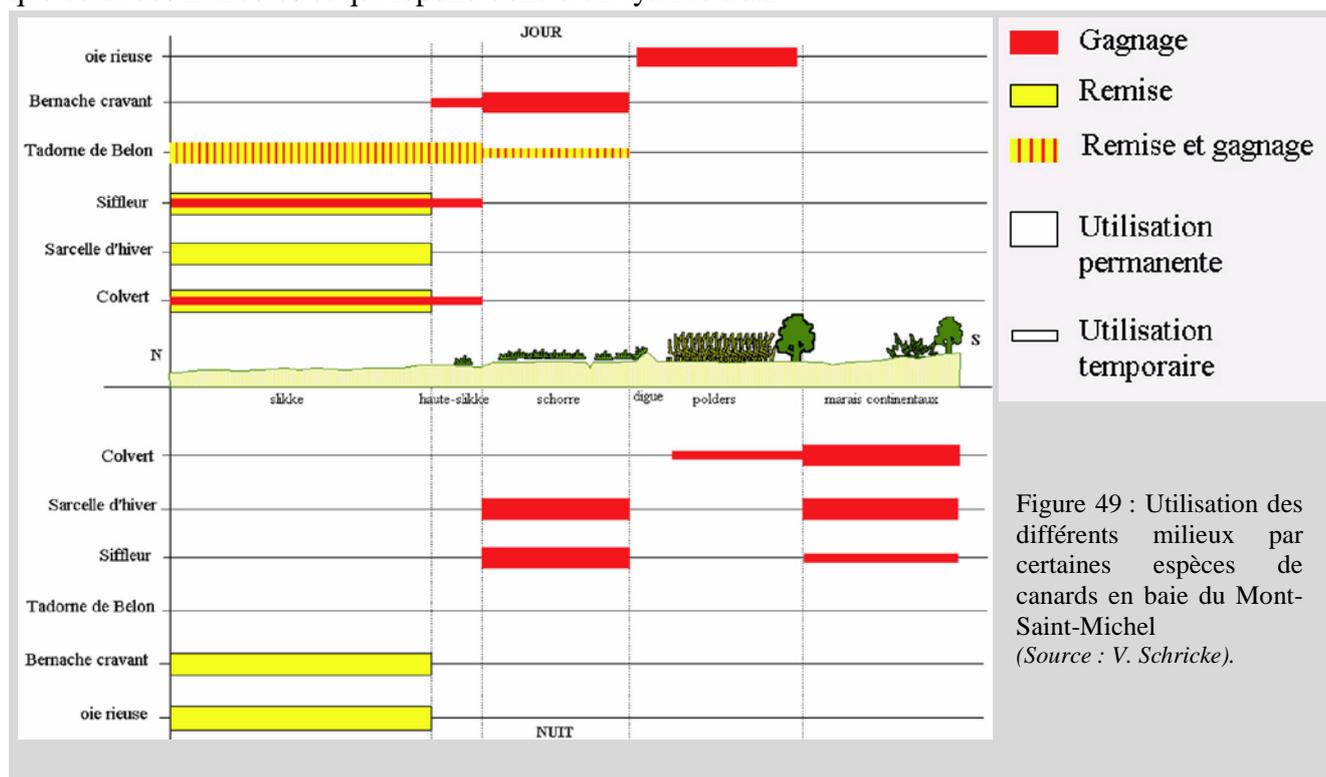
Plus que l'alternance jour/nuit, le rythme d'activité des limicoles est étroitement lié au rythme des marées. Les activités de confort (sommeil et toilette) ont lieu pendant la pleine mer, les oiseaux se regroupant sur des espaces réduits, communément appelés reposoirs ou refuges de marée haute (Le Drean-Quenec'Hdu, 1999).

La recherche alimentaire débute dès que l'eau se retire, libérant ainsi l'espace alimentaire intertidal. Les oiseaux d'eau marquent une préférence marquée pour les secteurs tout juste découverts par la marée. En baie, la situation varie selon l'importance des marées. Ainsi, lors des grandes marées, alors que l'eau envahit l'ensemble de l'estran et des prés salés, les limicoles se retrouvent contraints à voler en attendant le jusant. A l'inverse, lors des marées de morte-eau, les reposoirs et les sites d'alimentation se situent bas sur l'estran. Enfin, en situation de marée moyenne, les limicoles se répartissent en bordure d'estran ou sur les prés salés. **L'ensemble reposoir/zone d'alimentation constitue l'habitat des limicoles et forme une véritable unité fonctionnelle.**

Pendant la recherche d'alimentation, l'occupation de l'estran varie en fonction des besoins alimentaires propres à chaque espèce et leur distribution est étroitement liée à celle de leurs proies préférentielles. Selon les exigences écologiques de telle ou telle espèce, l'utilisation des vasières peut varier de manière importante. Les reposoirs de marée haute sont quant à eux localisés essentiellement en bordure d'herbus.

❖ Les anatidés et les laridés

Pour les anatidés, la situation est différente. Leur rythme biologique est essentiellement dicté par l'alternance jour / nuit, en particulier pour les sarcelles, le canard colvert, le canard siffleur, le canard pilet et le canard souchet. Pour ces espèces, l'estran constitue la zone de repos (remise) privilégiée et est occupé la journée. Les secteurs d'alimentation (gagnage) sont essentiellement les zones humides terrestres périphériques de la baie ainsi qu'a pu le mettre en lumière Schricke (1983). **Pour ces espèces, l'habitat fonctionnel s'étend donc aussi aux zones humides terrestres** (cf figure ci-dessous). Il faut noter le cas particulier du Tadorne de Belon dont le rythme biologique est le même que celui des limicoles et qui répond donc à un rythme tidal.



Les laridés enfin répondent également à un rythme nyctéméral : ils passent ainsi la nuit sur les zones intertidales (aux débouchés des estuaires de la Sée et de la Sélune pour la Mouette rieuse) avant de se disperser en journée les longs des cours d'eau ou dans les prairies et cultures où ils trouvent leur alimentation.

■ Les secteurs d'importance pour l'avifaune

La synthèse suivante est extraite de : MOREL R., DEPONTALLIER L. & BARGAIN B., 2007, Evaluation de la ZPS Baie du Mont-Saint-Michel in Evaluation des zones de protection spéciale du Morbihan et des nouveaux sites bretons, Bretagne vivante-SEPNB, DIREN Bretagne, 220 p.

❖ En période de reproduction

En période de reproduction, les secteurs les plus importants pour l'avifaune, et en particulier pour les espèces pour lesquelles la ZPS joue un rôle déterminant, sont les îles et les cordons coquilliers de l'ouest de la baie. Les oiseaux marins (cormorans et goélands) nichent en effet sur les îlots de la rade de Cancale (principalement l'île des Landes) et sur Tombelaine. Les îles sont également importantes pour la reproduction de l'aigrette garzette, puisque les deux seules colonies de cette espèce se trouvent pour l'une sur l'île du Châtellier et pour l'autre sur Tombelaine. Les cordons coquilliers de l'ouest de la baie jouent un rôle primordial pour le gravelot à collier interrompu. Ces levées de dépôts coquilliers qui jalonnent le haut estran entre Châteauricheux et la Chapelle Sainte-Anne constituent en effet son habitat de nidification privilégié (Février, *comm. pers.*). Mentionnons également l'importance des vasières situées devant les dunes de Dragey et de celles situées au débouché des biez du Vivier-sur-Mer pour le tadorne de Belon. On observe sur ce secteur les principales nourriceries de jeunes tadornes (Le Mao *et al.* 2004).

La rade de Cancale compterait environ 60 couples de Tadorne de Belon, contre une trentaine dans la partie estuarienne de la baie (Le Mao *et al.* 2004).

❖ En période internuptiale

Les laridés

En journée, de manière générale une grande partie des laridés se dispersent vers l'intérieur des terres à la recherche de sites d'alimentation, le plus souvent en zone agricole (cultures, prairies). A la suite d'épisodes pluvieux, les mouettes rieuses peuvent également se concentrer par milliers sur les zones inondées des marais périphériques de la baie (Beaufils, 2001). Ces oiseaux ne regagnent la ZPS qu'à la tombée de la nuit, pour rejoindre trois principaux dortoirs : les alentours de Tombelaine avec une arrivée en provenance de la Sée et de la Sélune et une troisième du Couesnon (maximum de 60 000 oiseaux), le secteur de Saint-Pair (maximum de 5 000 oiseaux) et le secteur du Vivier-sur-Mer (maximum de 10 000 oiseaux) (Le Mao *et al.* 2004, Beaufils, *comm. pers.*).

Les limicoles

En hiver à marée basse, les oiseaux se dispersent sur l'ensemble des vasières, principalement à l'ouest du Mont-Saint-Michel, et utilisent de façon beaucoup plus aléatoire les vasières de la zone estuarienne ou celles situées en face de Saint-Pair-sur-Mer. En migration, les oiseaux se répartissent de façon sensiblement différente. Certains secteurs délaissés en hiver sont alors régulièrement visités : partie estuarienne de la baie, prés salés (Beaufils, 2001). D'après des observations récentes, la banquettes à lanice (*Lanice conchilega*) située au nord-est du banc des Hermelles pourrait bien constituer un site d'alimentation très attractif pour les limicoles mais également pour les laridés et l'Aigrette garzette, du moins à certaines périodes de l'année (Godet *et al.* 2006). Des travaux de recherche menés sur l'archipel de Chausey viendraient étayer cette hypothèse. En effet, les études en question montreraient que les oiseaux, lorsqu'ils ont le choix parmi plusieurs habitats, sélectionnent préférentiellement et de manière statistiquement significative les zones à fortes densités de lanices (Godet, *comm. pers.*).A

marée haute, les oiseaux se rassemblent en troupes denses sur des reposoirs en haut d'estran. Les principaux reposoirs sont actuellement situés à l'ouest du Mont-Saint-Michel, au devant des herbous et au niveau de Hirel et du Vivier-sur-Mer (Le Mao *et al.* 2004). Il faut cependant rester prudent quant à la stabilité de la répartition des limicoles en baie, car l'expérience montre que des secteurs très fréquentés à une époque donnée peuvent être subitement abandonnés (exemple des plages de Saint-Jean-le-Thomas ou de l'estuaire du Thar) (Beaufils, 2001). La zone ouest de la baie serait également abandonnée progressivement ces dernières années (Beaufils, *comm. pers.*) Au moment des migrations pré-nuptiales, les marais périphériques (marais de Dol-Châteauneuf et marais de la vallée du Couesnon), lorsqu'ils sont inondés, jouent également un rôle très important pour l'accueil de certaines espèces de limicoles. Plusieurs milliers de vanneaux huppés et de pluviers dorés, plusieurs centaines de barges à queue noire et plusieurs dizaines de combattants variés peuvent alors y faire halte (Le Mao *et al.* 2004). Rappelons enfin que le bouleversement que les polders ont connu dans le courant des années 1980, en lien avec l'évolution brutale des pratiques agricoles, s'est traduit par la disparition de l'hivernage de limicoles terrestres comme le Vanneau huppé, le Pluvier doré et le Combattant varié. La baie du Mont-Saint-Michel constituait jusqu'à cette époque la principale zone d'hivernage en France pour cette dernière espèce (plusieurs centaines d'oiseaux, et jusqu'à 90 % de l'effectif national recensé) (Le Mao *et al.* 2004).

Les anatidés

Les stationnements hivernaux d'anatidés diffèrent quelque peu de ceux des limicoles. Si la Bernache cravant et le tadorne de Belon affichent une fidélité à la partie maritime de la ZPS, les canards de surface réalisent des déplacements réguliers vers l'intérieur des terres, en direction des marais périphériques inondés. Ainsi, la bernache cravant et le tadorne de Belon peuvent se rencontrer sur toute la frange maritime de la baie (Beaufils, 2001). Les principales troupes de bernaches cravants sont observées dans la partie orientale de la baie. En phase d'alimentation, elles exploitent principalement les puccinelles maritimes des herbous de Genêts et de Vains, en évitant les secteurs trop pâturés par les moutons, comme à la Rochetorin par exemple (Beaufils, 2001). Depuis plusieurs hivers, il semble qu'on assiste à un changement des zones d'alimentation des bernaches. Celles-ci, par exemple, ont tendance à moins fréquenter les herbous de Vains, où la pression de pâturage a fortement augmenté ces dernières années. Elles sont en revanche plus régulièrement notées sur les herbous à l'est et à l'ouest du Mont-Saint-Michel tout au long de l'hiver. (Beaufils, *comm. pers.*) Elles se reposent en mer ou sur la vasière au large de Saint-Jean-le-Thomas.

Quelques centaines d'oiseaux sont également notés depuis quelques années dans les herbous à l'ouest du Mont-Saint-Michel (Beaufils, 2001). Cette zone semble d'ailleurs de plus en plus fréquentée ces dernières années (Beaufils, *comm. pers.*). Les tadorne de Belon en phase d'alimentation exploitent plusieurs milieux, notamment les vasières dans les secteurs les plus humides, le lit des fleuves, les cuvettes à salicornes dans les herbous et certaines mares peu profondes de gabion ainsi que les plans d'eau aménagés dans la réserve de chasse. Les deux sites les plus fréquentés en hiver sont la zone estuarienne dans le triangle compris entre le Mont-Saint-Michel, le bec d'Andaine et Vains, et certains herbous de l'ouest de la baie (Beaufils, 2001). A marée haute, les oiseaux stationnent en haut d'estran à proximité de leurs zones d'alimentation. En hivernage, les zones de repos et de gagnage diurnes des autres espèces de canards de surface sont bien localisées. Pratiquement tous les oiseaux sont posés sur les vasières ou sur l'eau, notamment le long du Couesnon entre les herbous à l'ouest du Mont-Saint-Michel et le secteur de Tombelaine (Beaufils, 2001). La mare de Bouillon est également un site de remise diurne et les aménagements réalisés dans les herbous de la réserve de chasse sont également exploités en journée par le canard siffleur (Le Mao *et al.* 2004). A la tombée de la nuit, la dispersion des canards vers l'extérieur de la baie maritime est importante. En fonction de leur alimentation, les oiseaux rejoignent des lieux de gagnage situés dans les marais périphériques, notamment le marais de Châteauneuf et celui de Sougéal, dans les prairies humides des vallées, dans les polders (cultures) et les herbous (Beaufils, 2001). Au printemps, l'inondation prolongée du marais de Sougéal rend le site très attractif pour plusieurs espèces d'anatidés, dont le canard pilet pour lequel le site est une halte migratoire d'importance internationale (Le Mao *et al.* 2004). Les macreuses noires sont les plus

maritimes des anatidés, puisqu'elles stationnent en pleine mer. En hiver, elles se concentrent principalement entre les falaises de Champeaux et le banc des Hermelles. En estivage, au moment de la mue estivale, les macreuses semblent se concentrer plus au large. D'autres secteurs sont également fréquentés, mais secondairement : la zone des bouchots des Hermelles et des bouchots de Cherrueix, et le devant des plages de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville (Le Mao *et al.* 2004).

Puffin des Baléares, mouette pygmée et sternes

Les secteurs fréquentés en migration par les puffins des Baléares et la mouette pygmée sont situés principalement dans les espaces maritimes compris entre Cancale et Granville (Beaufils, 2001, Le Mao *et al.* 2004), avec souvent une prédilection pour la partie est de la baie, au devant la zone estuarienne (Beaufils, 2001). En ce qui concerne les sternes, les zones de pêche et de repos sont dispersées sur l'ensemble de la baie. Toutefois, une zone d'alimentation privilégiée semble se situer aux alentours de l'île des Landes et de celle du Châtellier sur Cancale, où plusieurs centaines d'oiseaux sont observés simultanément en pêche tous les ans entre août et septembre (Le Mao *et al.* 2004). D'autre part, dans l'est de la baie, deux secteurs paraissent constituer des reposoirs privilégiés pour ces oiseaux : le bec d'Andaine et Saint-Pair-sur-Mer (Beaufils, 2001).

Rapaces et passereaux

L'estran et notamment les herbues et les hautes slikkes jouent un rôle important pour l'alimentation des passereaux hivernants ou en pose migratoire pré et post-nuptiale. Les herbues semblent jouer également un rôle très important pour l'accueil des rapaces (Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Faucon pèlerin, Faucon émerillon et Hibou des marais) hivernant dans la baie du Mont-Saint-Michel (Beaufils, 2001).

■ Priorités de conservation

Les espèces peuvent être hiérarchisées en fonction de l'importance des effectifs présents dans la ZPS et en fonction du degré de menace affectant ses espèces au plan national et international. Le niveau de vulnérabilité dans le tableau suivant a été déterminé en se référant à *Oiseaux menacés et à surveiller en France* (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Une espèce est considérée comme menacée lorsqu'elle appartient à la liste rouge ou orange qui correspond aux espèces dont les statuts de conservation sont défavorables en France ou en Europe. Les effectifs permettant de définir les niveaux d'importance sont ceux utilisés pour les sites Ramsar (importance internationale) et, pour l'importance nationale, lorsque l'espèce atteint 1% de la population française. Enfin, il est précisé entre parenthèses si l'espèce est concernée en vertu de sa Nidification (N), de son Hivernage (H) ou de son passage en Migration (M). A ce sujet, certaines espèces peuvent se trouver dans plusieurs catégories selon qu'elles soient nicheuses, hivernantes ou migratrices.

A partir ce croisement, il est possible de distinguer 3 catégories d'oiseaux aux priorités de conservation décroissantes. La première regroupe 7 espèces menacées et en effectifs d'importance internationale en baie. Pour ces espèces, les conditions environnementales en baie peuvent avoir des conséquences sur l'abondance globale des populations. La seconde catégorie regroupe des espèces d'importance internationale non menacée et des espèces d'importance nationale menacées pour lesquelles les enjeux de conservation sont importants en baie du Mont-Saint-Michel. Cette catégorie regroupe 16 espèces. Enfin, la dernière catégorie porte sur des espèces considérées comme non menacées actuellement, bien que certaines d'entre elles méritent une attention particulière. C'est le cas du Goéland argenté et du Grand cormoran, dont les effectifs ne cessent de diminuer dans la ZPS.

Tableau 7 : Priorité de conservation des oiseaux en baie du Mont-Saint-Michel en fonction du niveau de vulnérabilité (espèces menacées ou non en France ou en Europe) et de l'importance numérique.

Niveau de vulnérabilité	Niveau d'importance internationale	Niveau d'importance nationale
Menacée	Bernache cravant (H) Puffin des Baléares (M) Spatule blanche (M) Bécasseau maubèche (H) Bécasseau variable (H) Barge à queue noire (H, M) Sterne naine (M)	Faucon émerillon (H) Gravelot à collier interrompu (N) Barge rousse (H) Courlis cendré (H) Chevalier gambette (H) Phragmite aquatique (M)
Non menacée	Tadorne de Belon (M) Canard pilet (M) Macreuse noire (M) Grand gravelot (M) Pluvier argenté (H, M) Bécasseau sanderling (M) Sterne caugek (M) Sterne pierregarin (M) Mouette rieuse (H)	Macreuse noire (H) Tadorne de Belon (N, H) Canard siffleur (H) Grand cormoran (N) Cormoran huppé (N) Aigrette garzette (N, H) Busard des roseaux (N) Grand gravelot (H) Bécasseau sanderling (H) Goéland marin (N) Goéland argenté (N, H) Huîtrier-pie (H)

Tableau 8 : Réglementation et statut des oiseaux à fort intérêt patrimonial présents dans le site Natura 2000.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Réglementation					Statut national		Statut européen	Statut en baie
		NAT	DO	BER	BON	WASH	Nicheur	Hivernant		
Anatidés										
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	I	EMR	II	II			AS	SPEC 3	H
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	I	EMR	II	II		ND	ND	Non SPEC	N ; H ; M
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>		EMR	III	II	III		AS	Non SPEC	H ; M
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>		EMR	III	II	III	N	AS	Non SPEC	H ; M
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>		EMR		II			ND	Non SPEC	H ; M
Procellariidae										
Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	I	I						SPEC 1	M
Phalacrocoracidae										
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	I	EMR				ND	ND	Non SPEC	N ; H
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax sinensis</i>	I	EMR				ND	Ne	Non SPEC	N ; H
Ardeidae										
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	I	I	II		III	AS	Ne	Non SPEC	N ; H
Ciconiidae										
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	I	I	II	II		R		SPEC 2	N
Threskiornithidae										
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	I	I	II		II	V	V	SPEC 2	M
Accipitridae										
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	I	I	II	II	II	AS	Ne	Non SPEC	N ; H
Falconidae										
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	I	I	II	II	II		V	Non SPEC	H
Rallidae										
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	I	I	II	II		E		Non SPEC	N ; M
Charadriidae										
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	I	EMR	II	II		V	AS	Non SPEC	H ; M
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	I	I	II	II		R		SPEC 3	N ; M
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>		I	III	II			AS	Non SPEC	H ; M
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>		EMR	III	II			AS	Non SPEC	H ; M

...

•••

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Réglementation					Statut national		Statut européen	Statut en baie	
		NAT	DO	BER	BON	WASH	Nicheur	Hivernant			
Scolopacidae											
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>		EMR	III	II			V	SPEC 3	H ; M	
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	I	EMR	II	II			AS	Non SPEC	H ; M	
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	I	EMR	II	II			D	SPEC 3	H ; M	
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>		EMR	III	II		V	V	SPEC 2	H ; M	
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>		I	III	II			E		H ; M	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		EMR	III	II			AS	SPEC 2	H ; M	
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>		EMR	III	II			R	R	SPEC 2	H ; M
Laridae											
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	I	EMR					ND	ND	Non SPEC	N
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	I	EMR					ND	Ne	Non SPEC	N
Sternidae											
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	I	I	II	II			R		SPEC 3	M
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	I	I	II	II			L	Ne	SPEC 2	M
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	I	I	II	II			S	Ne	Non SPEC	M
Turdidae											
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	I	I	II				ND		Non SPEC	N
Sylviidae											
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	I	I	II	I					SPEC 1	M
Laniidae											
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	I	I	II				D		SPEC 3	N

Réglementation

Nat = Réglementation nationale française; DO I = espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, DO EMR = Espèce migratrice régulière de la Directive Oiseaux ; BER II = Annexe II de la Convention de Berne, BER III = Annexe III de la convention de Berne, WASH II = Annexe II de la convention de Washington, WASH III = Annexe III de la convention de Washington ;

Statut national

ND = Non défavorable ; AS = A Surveiller ; L = localisé ; D = En déclin ; R = Rare ; V = Vulnérable ; E = en danger

Statut européen

Non SPEC = espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe ;

SPEC 3 = espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe ;

SPEC 2 = Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe ;

SPEC 1 = Espèce menacée à l'échelle planétaire.

Statut en baie

N = Nicheur ; H = Hivernant ; M = Migrateur

■ Lien avec les fiches Espèces Natura 2000 :

Espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I (A.1) ou concernées par l'article 4.2 (4.2) de la directive « Oiseaux » Code Natura 2000

A.1 Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026
A.1 Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A034
A.1 Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A 081
A.1 Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A098
A.1 Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	A131
A.1 Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	A157
A.1 Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	A191
A.1 Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193
A.1 Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195
A.1 Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	A294
A.1 Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338
A.1 Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	A384
4.2 Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017
4.2 Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	A018
4.2 Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	A046
4.2 Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048
4.2 Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050
4.2 Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	A054
4.2 Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	A065
4.2 Huîtrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	A130
4.2 Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	A137
4.2 Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	A141
4.2 Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	A143
4.2 Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	A144
4.2 Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	A149
4.2 Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	A156
4.2 Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A160
4.2 Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A162
4.2 Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179
4.2 Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	A184
4.2 Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	A187